

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT  
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**  
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 16 décembre 2008

N° 14336-08

MATERIAU PRESENTE PAR : Thyssen Krupp Cadillac Plastics  
13 rue René Cassin  
ZAC La Vilette aux Aulnes  
77290 MITRY MORY

REFERENCE COMMERCIALE : LYX®Foam

DESCRIPTION SOMMAIRE : Plaque plane rigide obtenue par extrusion de mousse de  
P.V.C. (Freefoam)  
Masses surfaciques : 650 g/m<sup>2</sup> et 5,2 kg/m<sup>2</sup>  
Epaisseurs : 1 mm et 10 mm  
Coloris présenté : blanc

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement et essais complémentaires

CLASSEMENT :

M1

Valable pour les épaisseurs comprises  
entre 1 mm et 10 mm

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 14336-08 du 16 décembre 2008  
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits  
similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin  
1994.

Au Bouchet, le 16 décembre 2008

Chef du Laboratoire  
"Essais au Feu"  
Bénédicte HEUZE



Responsable de l'essai

M. KOWALCZUK

